



2 jours

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel

À distance

S'APPROPRIER LES PRATIQUES DU DROIT SOCIAL

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appliquer le cadre juridique
- S'approprier les acteurs du droit social

PARTICIPANTS

- Manager

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES

- Questionnaire de positionnement
- Formation action : le participant est acteur de sa formation et le formateur propose beaucoup d'exercices basés sur le contexte professionnel
- 1/3 de théorie et 2/3 de mises en pratique
- Apports théoriques et méthodologiques illustrés par de nombreux exercices pratiques
- Échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur
- Analyse de pratique, mises en situation sur des cas concrets pour permettre l'appropriation des méthodes et des outils
- Support individuel de formation

ÉVALUATION

- Évaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions
- Évaluation des acquis

LES PLUS

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
 - Programmes ajustables à vos attentes
 - Accompagnement personnalisé
 - Option démarche qualité :
- SQF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47.
 - Une expertise² de nos formateurs : technique et pédagogie active

PROGRAMME DE FORMATION

1. Comprendre le cadre juridique du Droit du travail

- Code du travail, conventions et règlement intérieur
- Le pouvoir de direction de l'employeur grâce au règlement intérieur

2. Décrypter les CDI, CDD et contrat intérim

- CDI : les clauses essentielles du contrat de travail (mobilité, non concurrence, dédit-formation...)
- Les motifs de recours
- Les conditions de forme
- Les problématiques de succession

3. Identifier le cadre juridique du temps de travail

- Notion de temps de travail
- Les heures supplémentaires et la contrepartie en repos
- Les différents aménagements de temps de travail
- La gestion des temps partiels
- Gérer les congés payés et les événements familiaux

4. Gérer les différents cas de suspension du contrat

- La maladie
- La maternité
- Les accidents de travail et de trajet, l'inaptitude

5. Identifier le cadre juridique des nouveaux risques sociaux

- Les risques psychosociaux
- Les discriminations et libertés individuelles
- Comportement fautif : sanction et procédure
- Rupture et ses conséquences pratiques

6. Distinguer le rôle et le champ de compétences des différentes instances représentatives élues

- CSE, Comité Social et Economique
- CSSCT, Commission Santé, Sécurité et des Conditions de Travail

7. Construire sa démarche de progrès

- Les axes de progrès individuels
- Le plan d'actions
- La mise en œuvre du changement de pratique